





Côte d' Ivoire Accord ratifié: Oui Date de ratification: 2015-12-08

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C) Notification des désignations des catégories A,B,C			Date d'échéance 22 février 2017	
A - 34.0%	B - 5.0%	C - 60.9%	Not yet notified - 0.0%	
Notification des dates indicatives de la Categorie B			22 février 2017	Oui
Notification des dates définitives de la Catego	rie B		22 février 2018	Oui
Notification des dates indicatives de la Catego	orie C		22 février 2017	Oui
Notification des dates définitives de la Catego	rie C		22 août 2019	Oui
Notification des bésoins d'assistance technique	ue		22 février 2017	Oui
Notification des arrangements conclus pour la fourniture d'assistance technique			22 février 2018	Oui
Notification de l'état d'avancement de la fourniture d'assistance technique			22 août 2019	Oui

Notifications de transparence

Notified Art. 1.4	Catégorie B	date définitive de mise en oeuvre 01 janvier 2021	ui
Notified Art. 10.4.3	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 30 juin 2027	ui
Notified Art. 10.6.2	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2025	ui
Notified Art. 12.2	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 30 juin 2027	ui
Renseignements sur l'assista	ance		
Notified Art. 22.3		Ou	ui
Légendes: Oui	Notification présentée	Non Notification due Non Notification non échue	Э

1.1 Publication C au plus tard le 01 jar 1.2 Renseignements disponibles sur Internet C au plus tard le 01 jar 1.3 Points d'information C au plus tard le 01 jar 1.4 Notification B au plus tard le 01 jar 2.1 Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur C au plus tard le 01 jar 2.2 Consultations C au plus tard le 01 jar 3 Décisions anticipées C au plus tard le 01 jar 4 Procédures de recours ou de réexamen	janvier 2019 au plus tard le 01 janvier 2021 janvier 2019 au plus tard le 01 janvier 2021 janvier 2020 au plus tard le 01 janvier 2021
1.3 Points d'information C au plus tard le 01 jar 1.4 Notification B au plus tard le 01 jar 2.1 Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur C au plus tard le 01 jar 2.2 Consultations C au plus tard le 01 jar 3 Décisions anticipées C au plus tard le 01 jar au plus tard le 01 jar	janvier 2019 au plus tard le 01 janvier 2021 janvier 2020 au plus tard le 01 janvier 2021
1.4 Notification B au plus tard le 01 jar 2.1 Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur C au plus tard le 01 jar 2.2 Consultations C au plus tard le 01 jar 3 Décisions anticipées C au plus tard le 01 jar	janvier 2020 au plus tard le 01 janvier 2021
2.1 Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur C 2.2 Consultations C au plus tard le 01 jar 3 Décisions anticipées C au plus tard le 01 jar au plus tard le 01 jar	
2.2 Consultations C au plus tard le 01 jar 3 Décisions anticipées C au plus tard le 01 jar	janvier 2020 au plus tard le 01 janvier 2025
3 Décisions anticipées C au plus tard le 01 jar	
	janvier 2019 au plus tard le 01 janvier 2025
4 Procédures de recours ou de réexamen	janvier 2019 au plus tard le 01 janvier 2025
	au plus tard le 22 février 2017
5.1 Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	au plus tard le 22 février 2017
5.2 Rétention A	au plus tard le 22 février 2017
5.3 Procédures d'essai	au plus tard le 22 février 2017
6.1 Disciplines générales concernant les redevances et impositions C E au plus tard le 01 jar	janvier 2019 au plus tard le 30 juin 2026
6.2 Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	janvier 2019 au plus tard le 01 janvier 2025
6.3 Disciplines en matière de pénalités C E au plus tard le 01 jar	janvier 2019 au plus tard le 30 juin 2026
7.1 Prétraitement avant arrivée B au plus tard le 01 jar	janvier 2019 au plus tard le 01 janvier 2021
7.2 Paiement par voie électronique C E au plus tard le 31 déce	écembre 2020 au plus tard le 30 juin 2027
7.3 Séparation de la mainlevée B au plus tard le 01 jar	janvier 2023 au plus tard le 01 janvier 2023
7.4 Gestion des risques	

Progran	nme de mise en oeuvre		date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
7.5	Contrôle après dédouanement	А		au plus tard le 22 février 2017
7.6	Temps moyens nécessaires à la mainlevée	C E	au plus tard le 01 janvier 2020	au plus tard le 30 juin 2027
7.7	Opérateurs agréés	C E	au plus tard le 31 décembre 2025	au plus tard le 30 juin 2027
7.8	Envois accélérés	А		au plus tard le 22 février 2017
7.9	Marchandises périssable	А		au plus tard le 22 février 2017
8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	СЕ	au plus tard le 01 janvier 2020	au plus tard le 30 juin 2027
9	Mouvement des marchandises	А		au plus tard le 22 février 2017
10.1	Formalités	C E	au plus tard le 01 janvier 2020	au plus tard le 30 juin 2027
10.2	Acceptation de copies	C E	au plus tard le 01 janvier 2020	au plus tard le 31 décembre 2025
10.3	Utilisation des normes internationales	А		au plus tard le 22 février 2017
10.4	Guichet unique	СЕ	au plus tard le 01 janvier 2020	au plus tard le 30 juin 2027
10.5	Inspection avant expédition	А		au plus tard le 22 février 2017
10.6	Recours aux courtiers en douane	C E	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2025
10.7	Procédures communes à la frontière	А		au plus tard le 22 février 2017
10.8	Marchandises refusées	А		au plus tard le 22 février 2017
10.9	Admission temporaire de marchandises	А		au plus tard le 22 février 2017
11	Transit	А		au plus tard le 22 février 2017
12	Coopération Douanière	СЕ	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 30 juin 2027

Légendes

А	Notifiée dans la catégorie A	Ар	Notifiée dans la catégorie A		
В	Notifiée dans la catégorie B	Вр	Notifiée dans la catégorie B	C»B	Transfer de la cat. C à la cat. B
С	Notifiée dans la catégorie C	Ср	Notifiée dans la catégorie C	B»C	Transfer de la cat. B à la cat. C
N	Pas encore notifiée	Е	Report de dates demandé		

Notifications et autres documents

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/N/CIV/4/Add.1	2025-08-29	Extension of implementation dates
G/TFA/N/CIV/5	2024-10-21	Donor arrangements and progress in the provision of technical assistance
G/TFA/N/CIV/4	2024-09-03	Request for extension of implementation dates
G/TFA/W/92	2023-07-05	The role of technology transfer in building resilience: Trade Facilitation
G/TFA/N/CIV/2	2020-07-10	Article 22.3
G/TFA/N/CIV/3	2020-07-10	Articles 1.4, 10.4.3, 10.6.2 and 12.2.2
G/TFA/N/CIV/1	2019-07-30	Categories A, B and C
WT/PCTF/N/CIV/1	2014-08-11	Category A notification

Partage d'experiences

1.3 - Points d'information

Date	Title
	Présentation sur le portail web d'information commerciale (PWIC) - Cote d'Ivoire
28 novembre 2022 - 29 novembre 2022	Film institutionnel sur le Portail Web d'Information Commerciale Portail web d'informationscommerciale

Information détaillée sur l'assistance technique

1.1 **Publication**



(i), (j)

1.1.1 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g), (h), Date indicative de mise en oeuvre

1 janvier 2021 1 ianvier 2019

Date définitive de mise en oeuvre

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Equipement:

- Création de sites internet pour le CNFE
- 6 ordinateurs portables
- 4 ordinateurs de bureau
- 4 onduleurs
- 2 imprimantes multifonction
- Documents d'information sur l'AFE

Formation:

- Collecte et traitement de données
- Diffusion de données

Étiquettes: Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation

Agences: Agence des États-Unis pour le développement international

Progrès rapporté

- Cartographie des redevances (2018) / Projet LPFMII

1.2 Renseignements disponibles sur Internet



1.2.1 (a), (b), (c) 1.2.2

1.2.3

Date indicative de mise en oeuvre

1 janvier 2021

Date définitive de mise en oeuvre

1 janvier 2019

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Formation sur:

- Elaboration et mise en œuvre de guide sur la publication des renseignements liés au commerce
- Team buildings entre l'administration et le secteur privé
- Faire les mises à jours régulières sur internet des renseignements liés au commerce par des organismes compétents
- Equipement en matériel internet

Étiquettes: Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation

1.3 Points d'information



1.3.1 1.3.2 1.3.3

1.3.4

Date indicative de mise en oeuvre

1 janvier 2019 1 janvier 2021

Date définitive de mise en oeuvre

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Formation:

- La gestion de point d'information
- Equipement
- 6 ordinateurs portables
- 4 ordinateurs de bureau
- 4 onduleurs
- 2 imprimantes multifonction
- Documents d'information sur l'AFE

Étiquettes: Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation

Agences: Agence des États-Unis pour le développement international, Banque mondiale, FEAO - Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l'Ouest

Progrès rapporté

- Mise en place du portail Web d'information commercial (PWIC), (2017-2018) / Projet LPFM 2
- Recueil des données pour le développement du PWIC / Projet LPFM 2
- Étude sur l'amélioration des fonctionnalités du PWIC (2019) / Programme FEAO

2.1 Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur



2.1.1 2.1.2 2.1.3 Date indicative de mise en oeuvre

1 janvier 2020

Date définitive de mise en oeuvre 1 janvier 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Vulgarisation et Sensibilisation sur les dispositions de l'AFE

Appui à l'élaboration de textes juridiques pour encadrer la mesure

Étiquettes: Cadre législatif et réglementaire, Sensibilisation

Agences: Banque mondiale, Borderless Alliance

Progrès rapporté

- Consultation / étude sur les petits commerçants, les femmes commerçantes / Programme FEAO sur le Corridor Abidjan-Ouagadougou

2.2

Date indicative de mise en oeuvre

1 janvier 2025

Date définitive de mise en oeuvre

1 janvier 2019

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Vulgarisation et séminaire de sensibilisation sur les dispositions de l'AFE

Formation des parties prenantes sur les meilleures pratiques en matière de consultation

Étiquettes: Ressources humaines et formation

Agences: à determiner

Progrès rapporté

- Prise en compte dans le code des douanes

Décisions anticipées



3.1 3.2 (a), (b) 3.3 3.4 3.5

3.6 (a), (b), (c)

3.7 3.8

3

Date indicative de mise en oeuvre 1 ianvier 2019 Date définitive de mise en oeuvre

1 janvier 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Étiquettes: Technologies de l'information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation

Membres donateurs: Allemagne

Agences: Agence de coopération internationale allemande

Progrès rapporté

- Validation du projet d'appui au Mécanisme de décision anticipée
- Signature d'un Mémorandum d'entente entre la Direction générale des douanes et la GIZ pour la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges dont la Décision anticipée
- Mise en place des organes de gouvernance du projet
- Lancement d'une phase pilote
- Opérationnalisation du mécanisme de Décision anticipée en cours

6.1 Disciplines générales concernant les redevances et impositions



6	5.1.1
6	5.1.2
6	5.1.3
6	5.1.4

Date indicative de mise en oeuvre

1 janvier 2019

Date définitive de mise en oeuvre 30 juin 2026

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Étiquettes: Cadre législatif et réglementaire, Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation

Agences: Agence des États-Unis pour le développement international

Progrès rapporté

- Cartographie des redevances (2018) / Projet LPFM 2

6.2 (i), (ii)

6.2

Date indicative de mise en oeuvre

1 janvier 2019

Date définitive de mise en oeuvre

1 janvier 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Étiquettes: Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation

Agences: Agence des États-Unis pour le développement international

Progrès rapporté

- Cartographie des redevances (2018) / Projet LPFM 2

Disciplines en matière de pénalités



6.3.1 6.3.2 6.3.3 6.3.4 (a), (b) 6.3.5 6.3.6 6.3.7

6.3

Date indicative de mise en oeuvre

1 janvier 2019

Date définitive de mise en oeuvre 30 juin 2026

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Étiquettes: Ressources humaines et formation

Agences: à determiner

Progrès rapporté

- Mesure prise en compte dans le nouveau Code des douanes adopté (Loi n° 2022-975 du 23 novembre 2024) avec révision des catégories des peines et responsabilités

7.2

Date indicative de mise en oeuvre 31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre 30 juin 2027

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Étiquettes: Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation, Sensibilisation

Agences: Banque mondiale, FEAO - Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l'Ouest

Progrès rapporté

- Deux (02) Études / Programme FEAO



7.6.1 7.6.2

7.6

Date indicative de mise en oeuvre

1 janvier 2020

Date définitive de mise en oeuvre 30 juin 2027

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Étiquettes: Diagnostic et evaluation des besoins, Ressources humaines et formation, Sensibilisation

Agences: Organisation mondiale des Duanes

Progrès rapporté

- Deux (02) Études

- Acquisition et déploiement du logiciel de l'OMD sur la TRS en cours

7.7 Opérateurs agréés



7.7.1 7.7.2 (a) (i), (ii), (iii), (iv), (i), (ii) 7.7.3 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g) 7.7.4 7.7.5 7.7.6

Date indicative de mise en oeuvre

31 décembre 2025

Date définitive de mise en oeuvre 30 juin 2027

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Étiquettes: Ressources humaines et formation, Sensibilisation

Agences: Agence des États-Unis pour le développement international, Banque mondiale

Progrès rapporté

- Élaboration d'un cadre légal des OEA
- Mise en place des organes de gestion
- Lancement d'une phase pilote suivi de son évaluation
- Processus de redynamisation du programme OEA en cours grâce au soutien technique de l'OMD et l'appui financier de la GIZ à la CEDEAO dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf



8.1 8.2 (a), (b), (c), (d), (e) Date indicative de mise en oeuvre

1 janvier 2020

Date définitive de mise en oeuvre 30 juin 2027

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Étiquettes: Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation

Agences: Agence des États-Unis pour le développement international, TradeMark Africa

Progrès rapporté

- Formation des agences sur l'AFE

- Rencontre entre agences aux frontières terrestres CI-GHANA

- Évaluation des besoins des agences aux frontières

- Rencontre bilatérale entre la Côte d'Ivoire et le Ghana à Abidjan

- Rencontre entre agences sur le Corridor Abidjan-Lagos



10.1.1 (a), (b), (c), (d)

Date indicative de mise en oeuvre

1 janvier 2020

Date définitive de mise en oeuvre 30 juin 2027

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Étiquettes: Ressources humaines et formation

Agences: Agence des États-Unis pour le développement international

Progrès rapporté

- Évaluation des documents requis

- Mécanisme de suivi

- Intégration dans le code des douanes

10.2 Acceptation de copies



10.2.1 10.2.2 10.2.3 Date indicative de mise en oeuvre

1 janvier 2020

Date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Étiquettes: Ressources humaines et formation, Sensibilisation

Agences: à determiner

Progrès rapporté

- Mesure prise en compte dans le de nouveau code des douanes adopté (Loi n° 2022-975 du 23 novembre 2024)

Guichet unique 10.4



10.4.	1
10.4.	2
10.4.	3
10.4.	4

Date indicative de mise en oeuvre

1 janvier 2020

Date définitive de mise en oeuvre 30 juin 2027

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Étiquettes: Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation

Agences: Banque mondiale, FEAO - Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l'Ouest

Progrès rapporté

- Étude sur les fonctionnalités du Guichet unique du commerce extérieur (GUCE)
 De nouveaux modules en cours de finalisation notamment le paiement électronique

10.6 Recours aux courtiers en douane



10.6.1 10.6.2 10.6.3 Date indicative de mise en oeuvre

31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre

31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Étiquettes: Ressources humaines et formation, Sensibilisation

Agences: à determiner

Progrès rapporté

- Mesure prise en compte dans le projet de nouveau code des douanes adopté (Loi n° 2022-975 du 23 novembre 2024)



12.1.1 12.1.2 12.2.1 12.2.2 12.3 12.4.1 (a), (b), (c), (d), (e), (f) 12.4.2 12.5.1 (a), (b), (c), (d), (e), (f) 12.5.2 12.5.3 12.6.1 (a), (b), (c), (d), (e) 12.6.2 12.7.1 (a), (b), (c), (d), (e) 12.7.2 12.8 12.9.1 12.9.2 12.10 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g), (h) 12.11.1 (a), (b), (c) 12.11.2 12.12.1

Date indicative de mise en oeuvre

31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre 30 juin 2027

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Étiquettes: Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation

Agences: Banque mondiale, FEAO - Programme de Facilitation des Echanges Afrique de l'Ouest

Progrès rapporté

- Interconnexion des douanes ivoiriennes et du Burkina Faso SYGMAT;
- Échanges de données transactionnelles
- Renforcement du rôle de l'Attaché douanier
- Révision stratégique de la coopération douanière (en cours) dans le cadre de la mise en œuvre de l'Acte additionnel de la CEDEAO la coopération douanière
- Poursuite des discussions sur l'interconnexion avec notamment le Ghana et l'harmonisation documentaires avec les Partenaires frontières
- Assistance technique internationale en cours

Légendes

12.12.2



Notifiée dans la catégorie C



Notifiée dans la catégorie C



Report de dates demandé

Arrangement avec des donateurs notifié



Arrangement avec des donateurs pas encore notifié

2025 © TFAD - http://www.tfadatabase.org